

CYCLO CLUB de BRANDERION

Siège social : Chez Bruno FONTAINE

23 Rue Saint Aubin - 56440 LANGUIDIC - Tél : 06 76 25 50 13

Trésorier : Jean-Paul LE CALVE - Tel : 02 97 85 59 40

Site Internet: <http://cyclobranderion.fr>

LICENCE 2019

INFOS PRATIQUES :

3 formules au choix :

- **Vélo Balade** : Pratique douce, familiale ou occasionnelle du cyclotourisme, pour laquelle **le certificat médical ne sera pas obligatoire.**
- **Vélo Rando** : Pratique régulière du cyclotourisme. **Le certificat médical sera obligatoire, à renouveler au moins tous les 5 ans.**
- **Vélo Sport** : Pratique plus sportive. Elle permet de s'inscrire à des cyclosportives. **Un certificat médical devra être fourni tous les ans.**

Questionnaire santé et certificat médical :

Le questionnaire santé vous permettra de savoir si vous devez fournir un certificat médical ou non (**à conserver par vous**). **Si vous avez une réponse « OUI », il est nécessaire de fournir un certificat médical de – de 12 mois en « Vélo Rando »**

L'assurance permet le choix entre 3 formules, dont le club a retenu les 2 principales : « **Petit Braquet** » et « **Grand Braquet** » :

Voir le détail des garanties dans la notice d'information « Allianz » 2019.

En cas de décès d'origine cardio-vasculaire, le capital garanti est assujéti à la fourniture, d'un **certificat médical** autorisant la pratique du cyclotourisme, établi dans les 12 mois précédant la date de délivrance de la licence, d'un justificatif de «**test d'effort**» de moins de deux ans (**déclaration du licencié à signer**)

Des garanties optionnelles peuvent être souscrites : « Indemnités journalières », « invalidité et décès » « Accidents de la vie privée ».

(*L'assurance grand braquet ne peut être souscrite en cours d'année sauf exception (achat de vélo neuf)

L'assurance se termine le 31 décembre de chaque année. Il est fortement recommandé de régler la cotisation avant cette date, ceci afin de permettre la transmission des renouvellements et demandes de licences à la FFCT, dans les délais.

La cotisation annuelle est identique pour les 3 formules et comprend : la cotisation au CYCLO CLUB de BRANDERION, la licence FFCT, et l'assurance. La revue est en option.

La Cotisation Club 2019 est inchangée. Seule la cotisation FFCT est légèrement modifiée, augmentation de 0.50€ en « Petit Braquet ».

Adhérent	Cotisation club	Licence FFCT	Assurances		Revue	Cotisation annuelle selon option assurances			
			Petit braquet	Grand braquet		Petit braquet	Code	Grand braquet	Code
Adulte sans revue	10,00 €	27,50	16,50	64,50		54,00	PB	102,00	GB
Adulte avec revue	10,00 €	27,50	16,50	64,50	25,00	78,00	PBR	126,00	GBR
Jeune > 18 ans sans revue	10,00 €	12,00	16,50	64,50		38,50	PBJ	86,50	GBJ
Jeune > 18 ans avec revue	10,00 €	12,00	16,50	64,50	25,00	62,50	PBJR	110,50	GBJR
Famille 2ème adulte	10,00 €	12,00	16,50	64,50		38,50	PBFA	86,50	GBFA
Famille enfant 7 à 18 ans	10,00 €	6,50	16,50	64,50		33,00	PBFJ	81,00	GBFJ

Le paiement se fera par chèque libellé au nom du " **CYCLO CLUB de BRANDERION** ".

La demande d'adhésion 2019, le chèque, la déclaration du licencié ainsi que le certificat médical et la photo éventuellement devront être remis au **Trésorier pour le 31 Décembre 2018 dernier délai.**